

#### Objectif du Bilan de Compétences

Le Bilan constitue l'opportunité d'identifier et de valoriser les compétences professionnelles et personnelles d'un candidat. Il permet d'élaborer un projet professionnel et/ou de formation en étant réactif face aux changements et besoins du marché. Il inscrit la personne dans une perspective d'évolution. C'est un travail de réflexion individualisé, selon des modalités et une méthodologie clairement définie.

#### Méthodologie

**Le Bilan se déroule en trois grandes phases s'échelonnant sur 6 ou 8 séances :**

**1. Entretien préalable :**

- Écoute des besoins, objectifs et attentes – Étude de la recevabilité de la demande – Présentation de la méthodologie et des engagements qualité – Planning prévisionnel si volonté du candidat à engager la démarche.
- Formalisation administrative de la prestation
- Si le bilan n'est pas engagé, l'entretien préalable ne donne pas lieu à facturation

**2. Phase d'investigation / de confrontation au projet :**

- Compréhension du parcours de vie / du parcours des choix réalisés
- Étude du parcours scolaire et professionnel.
- Analyse des postes occupés / des acquis, des connaissances - Identification des compétences techniques et professionnelles transférables ou à développer.
- Étude des potentialités, des intérêts, des aspirations / des motivations et valeurs professionnelles.
- Analyse de la personnalité : Ddes points forts et à développer.
- Confrontation du projet au marché de l'emploi / Enquêtes métier.
- Confrontation à la réalité de la situation personnelle.

**3. Phase de conclusion/ Présentation du projet :**

- Progression du projet de la première à la dernière séance
- Développement par étape du projet professionnel, d'orientation et/ou de formation
- Croisement de l'ensemble des éléments pour constituer des pistes réalistes et réalisables
- Présentation orale du projet par le candidat en dernière séance
- Ecriture en commun du projet et du plan d'actions qui en découle.

## Modalités de déroulement

Le Bilan se déroule sur 24 heures, à raison de 8 séances de 3 heures ou 6 séances de 4 heures.

- Les séances sont constituées d'entretiens de face à face, de réflexions / d'analyses, d'évaluations, de tests, de recherches et de feedback réguliers. Il s'agit d'un accompagnement sur mesure prenant en compte les spécificités de chaque personne.
- Sur les 24 heures, environ 3 Heures sont consacrées à la réalisation de tests et travaux de réflexion
- En dehors des séances, implication du candidat dans la mise en place de son projet (rencontres de professionnels, centres de formations, tests, réflexions personnelles...) – Ce temps n'est pas inclus dans les 24 heures, il reste au bon vouloir du candidat.

## Lieu de réalisation

La prestation se déroule au sein des locaux du SEFCO au

- 5 Rue du carbone 45 100 ORLEANS La Source

2 bureaux sont disponibles.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Engagements Qualité

- Bilan individuel et personnalisé : Suivi assuré par une seule Consultante tout au long de la prestation.
- Equipe de 3 consultantes expérimentées et complémentaires.
- Si nécessaire en appui, intervention d'un chargé de mission du SEFCO.
- Pour une progression efficace, séances adaptées en fonction des objectifs initialement convenus
- Rythme des séances personnalisé.
- Mise à disposition de documentation (papier et Internet) et d'équipements (téléphone, photocopieuse, ...).
- Synthèse personnelle remise en fin de bilan, strictement confidentielle
- A 6 mois ou plus tôt si nécessaire, suivi post-bilan proposé
- Respect d'une confidentialité.

### SERVICE DE FORMATION CONTINUE

5 rue du Carbone – BP 6749 – 45067 ORLEANS Cedex 2 - ☎ 02 38 41 71 80 – Télécopie 02 38 41 70 92  
63 Avenue de Lattre de Tassigny – 18020 BOURGES Cedex - ☎ 02 48 23 80 79 – Télécopie 02 48 23 80 23

[www.univ-orleans.fr/SEFCO](http://www.univ-orleans.fr/SEFCO)